Image not found or type unknown

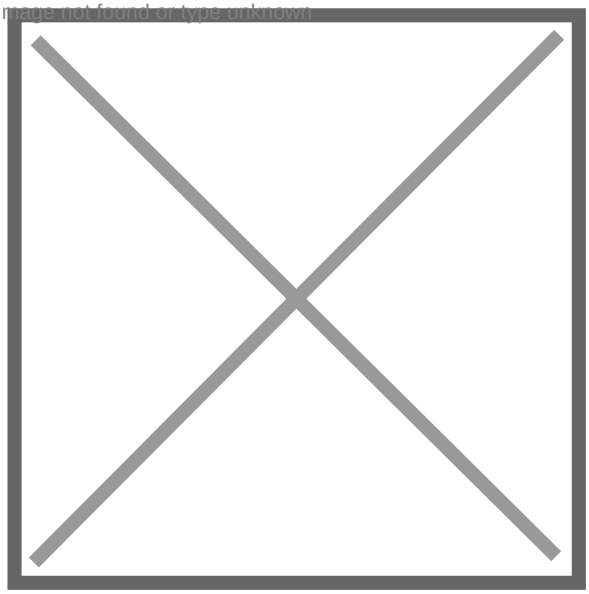

Obligation de prendre un cours au lycee ?

Par **Racine1**, le **11/01/2009** à **20:20**

Bonjour,
Je suis un eleve de seconde technologique et je prend espagnol comme langue. Mon carnet de note est viable sauf en Espagnol. Malgre de nombreux efforts, je suis plus que incapable d'apprendre cette langue. J'ai eu recours a des profeseurs particuliers, des heures de rattrapages, voyages, rien n'y fait. Meme le premier jour de cours, lors de l'apprentissage des phrases les plus simples, je n'arrivai pas a comprendre. Mes anciens profs pourront je pense atteste que au moins j'aurai fait des efforts.
En attendant, je suis oblige de continue encore 2ans une matiere que je n'arrive en aucun point a comprendre. J'ai tente de parler avec la conseillere mais elle s'est trouvee etre tres impertinente. Elle me dit que je peux quitter l'ecole si ca ne me plait pas. Belle reponse de bureaucrate !
En conclusion, je dois poursuivre une matiere pour encore 2 ans (Plus de 212 heures de cours) qui va surment me couter mon bac.

Enfin bon,
Y a t'il quelques chose que je puisse faire pour pouvoir continue dans la voie que j'ai choisis en pouvant arreter cette langue ! N'y a t'il moyens d'avoir une mesure exeptionnelle ? Ou du moins, expliquez-moi le reel but de gaspiller mon temps et celui de mon professeur qui n'a nul envie de m'aider ?

Cordialement,
R.

Par **Marion2**, le **11/01/2009** à **22:39**

Bonsoir,
J'avoue avoir du mal à comprendre que dans la mesure où apparemment, dans toutes les autres matières, vous avez des notes correctes que vous soyiez incapable d'apprendre cette langue.... qui est quand même facile à étudier...
Ne comptez pas sur une "mesure exceptionnelle" pour vous dispenser de cette matière !!!
Ce serait trop facile ! Un élève mauvais en math, ou en français, on le dispense d'étudier cette matière ???
Depuis quand avez vous commencé cette langue ? Au collège ou au Lycée ?

Par **Racine1**, le **11/01/2009** à **23:05**

J'ai commence en 4eme, au college, il y a donc 2 ans. Je prescise je suis en classe international (c'est a dire que tout le monde dans ma classe est parfaitement bilingue Francais-Anglais).

Je pense que ma cause est defendable.
1- Je depense de l'argent d'impots. L'investissement est donc contre productif et pourrait etre mieu utilise. Surtout en periode de crise.
2- Mon cas est un exemple de l'echec du systeme ou on peut reussir dans certains secteurs et rater dans d'autres. Et pourtant, etre capable de rater le cursus entiere pour une seule matiere auquel personellement, je trouve qu'il devrait etre optionel.
3-D'un autre point de vue, je suis bloque d'une facon surtout Bureaucratique. En realite, prendre un cours qui n'a pas forcement une force culturel ni historique pour l'education francaise et pour son patrimoine n'a que reel interret seulement si il est dicisif dans mon avenir. C'est a dire dans les conaissances utiles a mon adhesion d'universites. Apres le lycee quel sera son utilite ? C'est un investissement de l'etat MEDIOCRE. L'argent mis a disposition pour ces cours va simplement disparaitre apres mon examen.

Enfin bon, il y a d'autres arguments, bien qu'ils ne valent probablement rien venant de moi. Mais ce qui m'interesse surtout c'est de savoir si un juge me prendrai serieusement. Et d'apres la premiere reponse, j'en conclut que non.

Malgre cela, si vous auriez quelques solutions je serai heureux de les connaitres.

Par **Tisuisse**, le **11/01/2009** à **23:14**

Bonjour,

Est-ce que cette langue, le jour du Bac, est affecté d'un coeficient important ? une note basse, très basse, en espagnol serait-elle éliminatoire ?

En arrivant au lycée, vous avez choisi cette langue, ben, faut assumer jusqu'au BAC car l'école, en France, du moins jusqu'à maintenant, n'est pas une école "à la carte", votre conseillère n'est pas impertinente mais logique, partant du principe que l'instruction n'est obligatoire que jusqu'à 16 ans, pas après. Alors ?

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés

Par **Marion2**, le **11/01/2009** à **23:25**

Tout-à-fait d'accord avec Tisuisse.

Dans la mesure où vous êtes bilingue Français-Anglais, il n'y a aucune raison que vous ne soyiez pas capable d'assumer l'espagnol (plus facile que l'anglais).
Je pense que cette langue ne vous plaît pas, tout simplement. Et pourtant très utile. Il ne faut pas oublier que cette langue, est la 2e langue parlée dans le monde, après l'anglais.

Bon courage à vous et je suis certaine que vous n'en manquez pas !

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés